

Bulletin d'Inscription

A retourner : Femmes Leaders Mondiales 16 rue Pierre de Coubertin 63000 CLERMONT FD France
 T: 0033 4 73 43 09 09 - F : 0033 4 73 93 59 36 - mail : contact@femmesleaders.com - www.femmesleaders.fr

Femmes Leaders

Nom prénom.....
 Adresse.....

 Code Postal Ville
 Tel.....Portable.....
 Email.....

Accompagnant (e)

Préciser le nom de la femme leader avec laquelle vous partagez la chambre

Nom - Prénom.....
 femme leader oui non précision pour la chambre
 Adresse.....

Inscription	Femme Leader	Accompagnant (e)	Nombre	Report
<p><u>Forfait du jeudi 17/09 au 19/09 matin</u> <input type="checkbox"/> 150€ au 20 mars , 165€ avant le 15 juin, 180€ après</p> <p><u>Forfait du jeudi 17/09 au 20/09 matin</u> <input type="checkbox"/> 190€ au 20 mars , 205€ avant le 15 juin, 220€ après</p> <p>Pour celles qui n'ont pas opté pour les forfaits, soit le choix à la carte, nous revenons au prix de base soit sur 220€</p> <p>Détails</p> <p>La Belle Meunière..... 55 L'assemblée Générale et le cocktail..... 20 Le déplacement au Puy de Dôme..... 20 La Soirée de Gala.....70 La Journée de Vichy55</p>				
<p>Nous avons privilégié les forfaits, avec des dates précises, car nous pouvons plus facilement organiser les manifestations selon le nombre de personnes, ce qui est un leitmotiv lorsqu'on demande des prix.</p> <p>Nous sommes également tenues de payer des acomptes de 30 à 50 %, ce qui rend les réservations difficiles pour les capacités d'accueil mais également du fait de réponses tardives</p>				
<p><u>REGLEMENT des forfaits avec le bulletin d'inscription</u> <u>Pour le choix à la carte également</u></p> <p><u>et acompte de 100€ pour les hôtels par personne</u></p> <p><input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de Femmes Leaders</p> <p>• Virement sur le compte RIB JOINT à ce bulletin</p>			<p>TOTAL Acomptes Réservation chambre 100 € x nombre de personnes</p> <p>TOTAL</p>	

Votre règlement à l'ordre de Femmes Leaders doit impérativement accompagner votre bulletin
 Annulation : Toute annulation devra être faite par écrit Après le 01/09 : une somme de 50 € sera retenue